

Commune de MAUGES SUR LOIRE

4 rue de la Loire - La Pommeraye
49620 MAUGES-SUR-LOIRE
Tel : 02 41 77 78 11

A rappeler pour toute correspondance

DOSSIER N° DP 049 244 26 00308- AR_URBA_2026_452

Reçu le : 12/07/2026

Adresse du terrain : 1 RUE DU GAS ROBIN
MONTJEAN SUR LOIRE
49570 MAUGES SUR LOIRE
Références cadastrales : 244 212 AM 686

DESTINATAIRE

**Monsieur AVRIL Bruno
1 RUE DU GAS ROBIN
MONTJEAN SUR LOIRE
49570 MAUGES SUR LOIRE**

RECOMMANDE A.R.

**OBJET : Retrait avant décision d'une Déclaration préalable,
REF. : Votre courriel du 16/07/2026**

Monsieur,

Vous avez déposé le 12/07/2026, une demande de Déclaration préalable dossier n° DP 049 244 26 00308, ayant pour objet l'extension d'une maison d'habitation situé 1 RUE DU GAS ROBIN, MONTJEAN SUR LOIRE, à MAUGES SUR LOIRE (49620).

Par correspondance publiée sur le Guichet Unique de la collectivité <https://maugescommunaute.geosphere.fr/portailccs> le 16/07/2026, vous m'avez informé que vous ne donniez pas suite à votre demande de Déclaration préalable.

Aussi, je vous informe que votre dossier a été **déclaré sans suite**.

Par conséquent, le récépissé de dépôt reçu par courriel fixant la date limite de notification de décision, est désormais sans objet.

VU l'arrêté municipal de Mauges-sur-Loire n°2026-0133 accordant délégation de signature à Madame Nadège MOREAU, Adjointe de droit en charge de l'urbanisme de Mauges-sur-Loire, pour tous les documents relatifs à l'urbanisme ;

Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

MAUGES SUR LOIRE, le 21/07/2026
Pour le Maire et par délégation,
L'adjoint de droit en charge de l'urbanisme.
Nadège MOREAU.



Notifié le : 21/07/26

Transmis en Sous-Préfecture le : 21/07/26

Affiché en Mairie le : 21/07/26

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.